



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la MOSELLE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Dévergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc LEBLANC, Conseiller, S.P.G.E.

VOU POU ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MOSELLE

Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN
Elio DI RUPO

Feuille n° 9/27
Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
habitat ou équip. communautaires
aménagement différé
loisir
activités indus. ou artisanales

de moins de 2.000 EH (Ib) :

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)
habitat ou équip. communautaires
aménagement différé
loisir
activités indus. ou artisanales

Assainissement autonome communal (III)
habitat ou équip. communautaires
aménagement différé
loisir
activités indus. ou artisanales

Assainissement transitoire (III)
habitat ou équip. communautaires
aménagement différé
loisir
activités indus. ou artisanales

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin
(*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant
adjugé ou en construction
à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression
Collecteur gravitaire
Egout sous pression
Egout gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover
Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
Eau de surface ayant fonction de collecteur
Canalisation spécifique en assainissement autonome
Canalisation d'eau claire existante
Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées

Station d'épuration
Station publique
Station à statut particulier

Autres problématiques

Dévergement - Exhaure
Bassin d'orage

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 17/06/2005)
Captage public
Zones de protection de captage artésien
Prévention rapprochée (Ia)
Prévention éloignée (Ib)
Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2005)
Navigable
Zième catégorie
Non classé
Cours voûté

Zone de balnabilité (Mise à jour : 14/06/2004)
Point ou zone de balnabilité
Zone amont de balnabilité (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/02/2005)
Natura 2000

Limite naturelle :
● Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 26/11/2004)
Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la mise au jour des plans de secteur.
Les zones destinées à l'habitat sont reprises au PASH s'engageant en leur responsabilité de la DGATLP.
L'attribution de nouveaux fonds de plans IG pour établir des projections pour ces zones destinées à l'habitat.

Limite administrative
● Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/07/2005)
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
Remarque : le document pour présenter des fonds de plan émis à différentes époques et selon différentes techniques.
Autorisation de reproduction : convention TS 03304
Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGATLP - JUN
Traitement des données : OGA et SPGE

